



Direction Recherche Innovation Valorisation

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 63 59 26

Mél. : vpcr-office@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
de la Commission recherche du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du jeudi 6 février 2020**

N°6 CR 06.02.2020

L'an deux mil vingt, le six février à quatorze heures, la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes (UGA) était rassemblée en séance plénière, dans la salle de séminaire 2 du bâtiment IMAG, après convocation légale, sous la présidence de Caroline Bertonèche, Présidente du CAc.

Point à l'ordre du jour : avis sur la demande de réinscription en thèse d'un.e doctorant.e

Membres présents : BEGUE-SHANKLAND Laurent, BURLACU Radu, DAVOUST Laurent, DE VRIES Erica, FORVEILLE Thierry, LEPETIT Marie-Bernadette, MATHY Sandrine, PERRIER Pascal, REBOUD Jean-Luc, ROSSI Caroline, SLAMA Serge, VERDIER Christine, WOUTERS Yves, BOUDJADA Nassira, CAVAILLES Pierre, CHAUVIN Alan, DE ROSNY Eve, GUILLAUMIN Cyriac, RAVELET Corinne, RIASSETTO David, SCHWAB Didier, SORBA Julie, BERTHOME Grégory, MEVEL François-Xavier, REY Benoît, SEIGNEURET Natacha, DUPUIS Clémence, FAGNON Vincent, OLIVRY Auguste, PONCET Christophe, SULPICE Oriane, MORRIET Lou, QUEMERAIS Eric.

Membres représentés : GODIN-RIBUOT Diane (procuration à WOUTERS Yves), RAY Pierre (procuration à LEPETIT Marie-Bernadette), DEBIZET Gilles (procuration à SLAMA Serge), HILY-BLANT Pierre (procuration à CAVAILLES Pierre), LARROUDÉ Philippe (procuration à GUILLAUMIN Cyriac), LAVOREL Sabine (procuration à MATHY Sandrine), MACLEAN Catriona (procuration à VERDIER Christine), SADOUX Stéphane (procuration à RAVELET Corinne), BUCCIO Béatrice (procuration à REY Benoît), PREJBEANU Lucian (procuration à MEVEL François-Xavier), SCHOBER Helmut (procuration à DEVRIES Erica).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant que selon l'article 11 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat,

« L'inscription est renouvelée au début de chaque année universitaire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et, à partir de la troisième inscription, du comité de suivi individuel du doctorant. En cas de non-renouvellement envisagé, après avis du directeur de thèse, l'avis motivé est notifié au doctorant par le directeur de l'école doctorale. Un deuxième avis peut être demandé par le doctorant auprès de la commission recherche du conseil académique ou de l'instance qui en tient lieu, dans l'établissement concerné. La décision de non-renouvellement est prise par le chef d'établissement, qui notifie celle-ci au doctorant. »

Considérant que selon l'article 3 du décret 2009-464 relatif au contrat doctoral « Si l'inscription en doctorat n'est pas renouvelée, il est mis fin de plein droit au contrat de doctorant contractuel au terme de la première ou de la deuxième année du contrat »,

Considérant, l'avis défavorable à la réinscription en thèse des directeurs de thèse du 17 octobre 2019,
Considérant, l'avis défavorable à la demande de ré-inscription du.de la doctorant.e B rendu par l'Ecole Doctorale le 22 octobre 2019,

Considérant, la notification par l'Ecole Doctorale du 22 octobre 2019 : du refus de ré-inscription

Considérant, la demande du.de la doctorant.e B, du 16 décembre 2020, de second avis auprès de la commission recherche du conseil académique.

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 6 février 2020 est invitée à donner un second avis à la demande de réinscription en thèse du.de la doctorant.e B.

Cette demande est mise au vote et le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	33
Membres représentés	11
Nombre de votants	43
Voix favorables	27
Voix défavorables	10
Abstentions	6

Après en avoir délibéré, la Commission de la recherche donne un avis favorable à la demande de réinscription en thèse du.de la doctorant.e B.

Fait à St Martin d'Hères, le 26 février 2020

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président recherche



Hervé Courtois



Publié le : 19.02.2020